



VEILLE SANITAIRE SUR LA CHINE

SOMMAIRE

Cliquez sur le titre qui vous intéresse pour lire la brève :

SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

[Les groupes chinois se positionnent sur le lait en poudre biologique](#) – Un segment en pleine expansion

[927 lots de denrées alimentaires importées jugées non conformes au cours des 5 premiers mois de l'année](#) – L'AQSIQ communique les résultats des contrôles effectués sur les produits alimentaires importés

[Trop d'additifs alimentaires illégaux en Chine](#) – Utilisation excessive d'additifs afin de prolonger la durée de conservation

[Appel à commentaires sur le projet de la «Méthode de gestion pour le rappel des biens de consommation»](#)

[Achat en ligne des produits alimentaires](#) – Les plateformes de commerce en ligne seraient responsables de la sécurité sanitaire

[Les rumeurs circulent rapidement sur Wechat](#) – Difficultés d'accès aux informations pour les consommateurs chinois

[La Chine a déjà émis 492 normes nationales de sécurité des aliments](#) – Focus sur la semaine de la sécurité sanitaire des aliments 2015

ÉVOLUTIONS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

[Yili, le géant laitier chinois entreprend un 'tour du monde de l'industrie laitière'](#) – Nouvelle avancée du groupe sur la voie de l'internationalisation

[MOFCOM: Mise en place de mesures pour permettre le développement du commerce électronique transfrontalier](#) – Approbation d'un « Avis sur le développement rapide du commerce électronique transfrontalier »

[Signature de l'accord de libre-échange entre la Chine et l'Australie](#)

[Précision du MOFCOM sur la réduction des tarifs douaniers](#) – La Chine a rempli ses engagements de réduction des droits douaniers en 2010

ACTIONS DE COOPÉRATION FRANCO-CHINOISES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE – EVENEMENTS D'INTERET

[JV sino-française dans la filière porcine](#) – Création de Choice Genetics China en projet

GLOSSAIRE DES ACRONYMES UTILISES

SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

Les groupes chinois se positionnent sur le lait en poudre biologique – Un segment en pleine expansion

La consommation de lait biologique en poudre connaît actuellement une forte croissance et, selon un récent sondage, 37,7% des mères seraient prêtes à payer plus cher pour des produits plus «verts» et plus sains. Pour 29,5% d'entre elles, un label de qualité ou d'agriculture raisonnée serait d'ailleurs l'argument prépondérant à l'achat, devant le critère d'origine ou de prix des produits.

Selon M. LEI Yongjun, expert de l'industrie laitière chinoise, le lait biologique en poudre représente aujourd'hui seulement 2 à 3% du marché du lait en poudre chinois, soit environ 1 milliard de CNY. Le segment est en revanche en pleine expansion, alors que les acteurs locaux cherchent justement de nouveaux relais de croissance, dans un contexte de plus en plus concurrentiel et de réduction des marges.

L'ouverture toujours plus grande de la Chine aux laits importés et la relative mauvaise image des groupes locaux (scandales alimentaires) les incitent à changer de positionnement et à développer des produits plus sains et de meilleure qualité.

Thématique : Lait en poudre biologique – Concurrence

Date de parution : le 10 juin 2015

Source : http://www.ah.xinhuanet.com/2015-06/10/c_1115571863.htm

927 lots de denrées alimentaires importées jugées non conformes au cours des 5 premiers mois de l'année –

L'AQSIQ communique les résultats des contrôles effectués sur les produits alimentaires importés

A l'occasion du lancement de la Semaine de la sécurité sanitaire, M. LIN Wei, Directeur du service de la sécurité sanitaire des aliments importés et exportés auprès de l'AQSIQ, a présenté les résultats des contrôles effectués sur les aliments importés au cours des 5 premiers mois de 2015.

Selon M. Lin, les importations de denrées alimentaires ont augmenté rapidement et de façon constante ces dernières années. Elles ont plus que triplé en 10 ans, passant de 28 milliards d'USD en 2004 à 121.5 milliards d'USD en 2014.

De janvier à mai 2015, les différents bureaux de l'AQSIQ ont inspecté des produits importés provenant de 179 pays et régions. Parmi ces produits, 927 lots concernant 79 pays et régions et représentant un volume de 4142 tonnes pour une valeur de 12,8 millions d'USD ont été jugés non conformes. Ces non-conformités concernent quasiment tous les types de produits : les boissons, les produits de la pâtisserie et de la biscuiterie, les bonbons, les céréales et produits transformés à base de céréale, les boissons alcoolisées, les produits de la pêche, les produits laitiers, les condiments, les fruits secs, etc. Les causes de ces non-conformités sont diverses et variées, comme par exemple l'utilisation abusive d'additifs alimentaires ou la contamination microbienne etc.

Selon l'AQSIQ, les produits non conformes ont été détruits ou retournés et n'ont pas pu pénétrer sur le marché chinois.

Ces informations ont également été publiées sur le site internet de l'AQSIQ.

Thématique : Sécurité sanitaire – Non-conformités

Date de parution : le 15 juin 2015

Source : <http://shipin.people.com.cn/n/2015/0615/c85914-27157464.html>

Trop d'additifs alimentaires illégaux en Chine – Utilisation excessive d'additifs en vue de prolonger la durée de conservation

Un journaliste du Beijing Morning Post a effectué récemment une enquête sur l'utilisation des additifs alimentaires dans plusieurs épiceries à Shanghai, Wuhan et Nanning.

En Chine, les condiments et les additifs alimentaires en vente sur les marchés sont nombreux et variés. Ils présentent des fonctions similaires : donner de la saveur et du goût aux aliments.

D'après certains commerçants et cuisiniers, il est facile d'améliorer le goût des plats cuisinés en ajoutant des additifs.

Selon la «Méthode de gestion des additifs alimentaires», les additifs alimentaires doivent d'abord obtenir l'approbation du NHFPC afin de pouvoir figurer dans la liste des additifs autorisés. En outre, les critères techniques de production, le champ d'utilisation et leurs limites d'application doivent répondre aux exigences de la norme correspondante.

Selon le journaliste, l'utilisation abusive d'additifs alimentaires est une pratique répandue. D'autre part, des substances non comprises dans la liste des additifs alimentaires autorisés sont également utilisées dans la préparation des aliments. Par exemple, l'autorisation d'utiliser le nitrite de sodium se limite à la production de salaisons dans des quantités limitées. Cependant, plusieurs restaurants et transformateurs de produits carnés l'utilisent illégalement dans le but d'améliorer le goût de la viande et de prolonger la durée de vie des aliments. De même, le peroxyde d'hydrogène et le borax (matières premières chimiques nocives pour le corps humain) ont été également fréquemment utilisés dans la transformation des abats.

En Chine, l'utilisation d'additifs alimentaires est souvent faite de manière abusive afin d'améliorer l'apparence des denrées et de leur donner plus de goût. L'utilisation illégale de substances et d'additifs alimentaires non autorisés est également importante.

Thématique : Sécurité sanitaire – Additifs

Date de parution : le 16 juin 2015

Source : http://yn.xinhuanet.com/finance/2015-06/16/c_134331334.htm

Appel à commentaire sur le projet de la «Méthode de gestion pour le rappel des biens de consommation»

L'AQSIQ a publié récemment sur son site internet le projet de la «Méthode de gestion pour le rappel des biens de consommation», une garantie politique pour la protection du droit des consommateurs. Plusieurs points ont été précisés dans ce projet :

- Les producteurs sont les premiers responsables pour le rappel des produits;
- Une gestion par classement des produits sera appliquée, en fonction du niveau de risque représenté, pour le rappel des produits;
- L'AQSIQ améliorera le système informatique actuel existant pour le rappel des produits non conformes et sera responsable de la collecte, de l'analyse, de la publication et de la diffusion des informations concernées;
- Une gestion à 2 niveaux sera appliquée : les différents bureaux de CIQ disposent du droit de gestion pour le rappel des produits dans leurs zones de compétence respectives, sous la coordination et l'organisation totale de l'AQSIQ ;
- L'importance du support technique pour le rappel des produits non conformes a été également soulignée dans cette réglementation.

Thématique : Procédures - Rappel des produits

Date de parution : le 16 juin 2015

Source : <http://www.cqn.com.cn/news/zjpd/zjdt/zjdt/1049568.html>

Achat en ligne des produits alimentaires – Les plateformes de commerce en ligne seraient responsables de la sécurité sanitaire

Au cours de la semaine de la sécurité sanitaire 2015 qui s'est tenue à Tianjin, un responsable du 'Bureau of the Legislative Affairs under the State Council' a interprété la nouvelle loi sur la sécurité sanitaire, notamment la partie concernant l'achat en ligne des aliments.

Selon cette nouvelle loi, un consommateur ayant acheté des aliments au travers d'un site de commerce en ligne de produits alimentaires, et ayant subi un préjudice, peut réclamer une compensation aux enseignes de vente en ligne ou au producteur de l'aliment concerné. Dans l'hypothèse où la plateforme de commerce en ligne de produits alimentaires ne peut pas fournir le nom, les coordonnées et le contact réel de l'enseigne incriminée, la plateforme doit d'abord payer la compensation au consommateur avant de demander son remboursement à l'enseigne de vente en ligne ou au producteur de produits alimentaires.

Dans certains cas, de nouvelles sanctions s'appliqueraient : par exemple, le dédommagement pourrait atteindre un plafond équivalent à 30 fois le prix du produit au lieu des 10 fois dans le passé, ou la recherche des responsabilités pénales etc.

Thématique : sécurité alimentaire – vente en ligne des produits alimentaires

Date : le 17 juin 2015

Source : http://epaper.jwb.com.cn/jwb/html/2015-06/17/content_1264965.htm (Site internet du journal JINWANBAO)

de Tianjin)

Les rumeurs circulent rapidement sur Wechat – Difficultés d'accès aux informations pour les consommateurs chinois

Récemment, lors du 7^e forum chinois sur la sécurité sanitaire, M. ZHANG Zhi An, Directeur de l'Institut de communication et de design de l'université SUN YAT-SEN, a publié l'«Etude sur la connaissance de sécurité sanitaire des utilisateurs chinois d'internet en 2015». Selon ce rapport, 15.93% des informations véhiculées sur les scandales sanitaires entre 2012 et 2014 sont fausses. Les rumeurs circulent beaucoup plus rapidement qu'avant au travers d'internet et des médias sociaux. Ces informations fallacieuses créent une confusion chez le grand public dans leur appréhension des thématiques sanitaires et causent d'énormes pertes pour les entreprises.

A ce jour, au moins 5 entreprises alimentaires (KFC, Master Kong, Wang Lao Ji, Nongfu Spring etc.) ont porté plainte auprès la Cour en demandant réparation du préjudice causé, dont le montant total a atteint 61 millions de CNY.

Ces informations trompeuses sont souvent véhiculées par des utilisateurs de Wechat (média social populaire en Chine) et relayées par le public. Selon ce rapport, ce sont les personnes âgées et d'âge moyen, soucieuses de leurs santé et qui n'ont armées pour juger de la véracité des informations, sont les plus touchées par les rumeurs. Le manque de transparence sur les informations relatives à la sécurité sanitaire et la difficulté dans leur accessibilité accentuent ce phénomène.

La nouvelle «Loi sur la sécurité alimentaire» a renforcé le contrôle de la sécurité des aliments et la gestion des risques. De plus, elle encourage les distributeurs des aliments à collecter et garder les informations sur la production et la distribution et à établir un système de traçabilité sur tout au long du processus.

Thématique : Sécurité sanitaire – Internet

Date de parution : le 18 juin 2015

Source : <http://news.sina.com.cn/m/2015-06-18/095931964535.shtml>

La Chine a déjà émis 492 normes nationales relatives à la sécurité des aliments – Focus sur la semaine de la sécurité sanitaire des aliments 2015

La Semaine de la sécurité sanitaire des aliments a débuté le 16 juin 2015. Au cours du forum organisé la veille de son lancement, le représentant du NHFPC a confirmé que le NHFPC préparait le 13^e plan quinquennal ministériel sur la sécurité sanitaire.

2015 étant la dernière année du 12^e plan quinquennal, le NHFPC travaille à la réalisation du 13^e plan quinquennal avec d'autres administrations. Selon le NHFPC, 492 normes nationales de sécurité des aliments ont déjà été élaborées et publiées à ce jour, couvrant les principaux indicateurs de la sécurité sanitaire avec plus de 10 000 paramètres. Récemment, le NHFPC a passé en revue plus de 300 normes. D'ici la fin de l'année, le NHFPC terminera l'intégration de plus de 200 normes nationales de sécurité sanitaire.

En ce qui concerne le contrôle des aliments, le NHFPC réalisera le projet d'inspection et de contrôle du risque, normalisera davantage le travail de diffusion de l'information et d'échanges sur les risques, et réalisera une gestion des risques par niveau de classement.

Concernant le contrôle des maladies d'origine alimentaire, le NHFPC rappelle aux différents établissements de santé de bien organiser le travail d'inspection et de rapport sur les maladies d'origine alimentaire. Selon le représentant du NHFPC, "le réel problème en matière de sécurité sanitaire des aliments en Chine proviendrait de maladies d'origine alimentaire, et non pas des additifs alimentaires".

Thématique : Sécurité sanitaire – Normes

Date : le 18 juin 2015

Source : http://www.legaldaily.com.cn/index_article/content/2015-06/18/content_6132777.htm

(site internet du journal « Legal Daily »)

ÉVOLUTIONS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Yili, le géant laitier chinois entreprend un 'tour du monde de l'industrie laitière' – Nouvelle avancée du groupe sur la voie de l'internationalisation

Le PDG du géant laitier chinois Yili est arrivé début juin en Europe et entreprend, avec une partie de son équipe dirigeante, un tour du monde de l'industrie laitière. Selon la presse européenne, les visiteurs seraient restés une petite semaine en Europe, rencontrant des groupes internationaux tels que Philips, Unilever, FrieslandCampina, Food Valley ou l'université de Wageningen. Yili n'en est pas à sa première opération de benchmarking et le groupe avait déjà organisé des voyages en Asie, en Europe, en Océanie et en Amérique par le passé. Ceux-ci lui ont permis d'établir plusieurs partenariats stratégiques, avec Sterilgarda Alimenti S.p.A et Dairy Farmers of America notamment. Le groupe a également investi dans la création d'une gigantesque base laitière intégrée en Nouvelle-Zélande. Des programmes de recherches ont aussi été mis en place avec plusieurs universités (Wageningen University et Lincoln University), et Yili travaille avec des organismes de certification internationaux tels que SGS, LRQA ou Intertek.

La tournée actuelle d'Yili fait donc figure d'étape dans un projet à plus long terme, qui est de passer d'une stratégie internationale à une véritable stratégie globale, mondialisant ressources, innovation et marché.

D'après son PDG M. Pan Gang, le concept d'Yili est de profiter des ressources de qualité présentes dans le monde entier, afin d'offrir un meilleur service aux consommateurs chinois. Par « ressources », M. Pan Gang entend bien-sûr les matières premières, mais aussi la recherche, le savoir-faire et les technologies actuellement disponibles. En coopérant avec de grandes institutions et d'autres leaders mondiaux du secteur, Yili cherche aussi à développer de nouveaux produits pour le marché chinois.

Thématique : Commerce extérieur – Internationalisation des groupes chinois

Date : le 15 juin 2015

Source : <http://finance.sina.com.cn/roll/20150615/183022436628.shtml>

MOFCOM: Mise en place de mesures pour permettre le développement du commerce électronique transfrontalier – Approbation d'un «Avis sur le développement rapide du commerce électronique transfrontalier»

Le 10 juin dernier, le Conseil des affaires d'État chinois a approuvé, l'«Avis sur le développement rapide du commerce électronique transfrontalier», visant à résoudre les problèmes dans le développement de l'E-commerce transfrontalier, à créer un environnement favorable et à encourager les entreprises locales à utiliser l'E-commerce pour développer le commerce extérieur.

En terme de soutien politique, il a été prévu d'optimiser les mesures de gestion et d'inspection de la douane, de perfectionner les procédures d'inspection et de quarantaine, de normaliser les politiques sur les taxes et les droits de douane à l'importation et à l'exportation.

En ce qui concerne la création d'un système de garantie, plusieurs points ont été précisés au sujet de l'établissement du système de services intégrés, de la normalisation des activités d'E-commerce transfrontalier, du rôle des organisations professionnelles, du renforcement de collaboration avec les pays OBOR (One Belt and One Road) etc.

En mars 2015, le Conseil des Affaires d'Etat a approuvé la création de la Zone d'essai d'E-commerce transfrontalier à Hangzhou, en encourageant les essais dans les différents maillons du E-commerce transfrontalier: normes techniques, processus d'activités, modèle d'inspection, construction informatique etc.

Thématique : Commerce Extérieur - E-commerce transfrontalier

Date de parution : le 16 juin 2015

Source : <http://www.cqn.com.cn/news/cjpd/1049511.html>

Signature de l'accord de libre-échange entre la Chine et l'Australie

L'accord de libre-échange entre la Chine et l'Australie a été signé par le ministre australien du Commerce Andrew Robb et son homologue chinois Gao Hucheng mercredi 17 juin 2015 à Canberra.

Cet accord couvre une dizaine de domaines tels que les biens, les services, l'investissement, l'E-commerce, l'achat gouvernemental, la propriété intellectuelle, etc.

A terme, plus de 95% des exportations australiennes vers la Chine bénéficieront d'une franchise douanière, dont le bœuf, le porc, les produits laitiers et les alcools.

Thématique : Commerce extérieur - Accord de libre-échange sino-australien

Date de parution : le 17 juin 2015

Source : <http://shipin.people.com.cn/n/2015/0617/c85914-27170882.html>

Précisions du MOFCOM sur la réduction des tarifs douaniers – La Chine a rempli ses engagements de réduction des droits de douane en 2010

Certains médias ont diffusé l'information selon laquelle «la période de transition de 15 ans accordée à la Chine dans le cadre de son accession à l'OMC arrivait à échéance le 1er juillet 2015, et que les tarifs douaniers appliqués aux marchandises importées baisseraient considérablement ...», Monsieur SHEN Danyang, porte-parole du MOFCOM a confirmé récemment que la période de transition accordée à la Chine lors de son accession à l'OMC avait déjà pris fin le 1er janvier 2010. Après le 1er juillet 2015, le niveau général des droits de la douane impactant les importations restera stable.

Selon le MOFCOM, après l'accession à l'OMC le 11 décembre 2001, le gouvernement chinois a progressivement baissé les droits de douane, étape par étape, sur une période s'étalant sur 10 ans. L'engagement pris par la Chine de réduire les droits de douane a été respecté le 1er janvier 2005 pour la plupart des produits importés, et le 1er janvier 2010 pour tous les produits concernés. Le niveau général des droits de la douane a baissé, passant de 15,3% avant l'accès à l'OMC pour atteindre 9,8% en 2010. Par ailleurs, avec l'application des accords de libre-échange, il est possible que les tarifs de certains produits importés baissent.

Thématique : commerce extérieur – Taxation

Date : le 19 juin 2015

Source : http://finance.ce.cn/rolling/201506/19/t20150619_5686734.shtml (site internet du journal 'Economic Daily')

ACTIONS DE COOPÉRATION FRANCO-CHINOISES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE – EVENEMENTS D'INTERET

JV sino-française dans la filière porcine – Création de Choice Genetics China en projet

Choice Genetics SAS va établir sa 8^{ème} filiale en Chine. Ningbo Tech-Bank, côté en bourse à Shenzhen, a investi 15 millions d'USD dans cette filiale et détient 40,7% de parts, devenant le 2^{ème} actionnaire du groupe Choice Genetics. Choice Genetic China sera créée dans le district de Hexian, à Ma'anshan, dans la province de l'Anhui. Selon Ningbo Tech-Bank, l'investissement total des deux partenaires de Choice Genetic China atteindra 2 millions d'USD.

Bien que la coopération entre les producteurs de porcs et les entreprises génétiques porcines occidentales s'élargit, il est toujours difficile pour les entreprises chinoises d'obtenir la technologie de base de la part de leurs partenaires occidentaux.

A ce sujet, FU Yan, vice-président de Ningbo Tech-Bank, a exprimé qu'«en tant que partenaire important, nous considérons qu'il est de notre droit d'obtenir les technologies génétiques de base de Choice Genetic».

Selon le Bureau national des statistiques, la Chine est le plus grand producteur de porcs au monde, avec plus de 735 millions de têtes élevées en 2014, dépassant les 715 millions de l'année précédente. Fu a souligné que l'industrie porcine de la Chine fait face à une surcapacité de production de porc.

Thématique : Coopération sino - française – Produits carnés

Date de parution : le 13 juin 2015

Source : http://www.chinadaily.com.cn/bizchina/2015-06/13/content_20992099.htm (Site internet du journal « China Daily »)

GLOSSAIRE DES ACRONYMES UTILISES

AQSIQ	General Administration Of Quality Supervision, Inspection And Quarantine
NHFPC	National Health and Family Planning Commission of the PRC (Ministère de la santé chinois)
MOFCOM	Ministry of Commerce of the PRC
OBOR	One belt and one road : une ceinture, une route (chinois: 一带一路; pinyin: yí dài yí lù ;OBOR abrégée) est une stratégie de développement proposé par la République Populaire de Chine, qui met l'accent sur la connectivité et la coopération entre les pays principalement en eurasie, qui se compose de deux principales composantes terrestres, la « ceinture économique sur la route de la soie» (une ceinture) et océaniques "la route de la soie maritime" (une route). La stratégie, souligne la Chine, pousse à jouer un plus grand rôle dans les affaires mondiales, et à développer son besoin d'exportation de la capacité de production dans le secteur de production.
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
JV	Joint venture

Pour toute question ou suggestion relative à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : pekin@businessfrance.fr

Vous souhaitez être abonné à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : reglementaire-agro@businessfrance.fr

Rédacteurs : Gao Xing - service agrotech bureau de Shenzhen
Laure Elsaesser – conseiller export agrotech bureau de Pékin
Li Ying - Chargée de développement - réglementaire
Sandrine Barrou - Chef de projet informations réglementaires Asie (hors ASEAN) – Océanie – TOM

Contact à FranceAgrimer : Véronique Looten

© 2015 – Business France

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Business France, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L. 335-2 et L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Clause de non-responsabilité

Business France ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Toutefois, Business France ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.